



## **Précarisation du travail et injonction à la mobilité : approches critiques**

**Cécile Vignal**

**Recensé :** « Sous les mobilités géographiques, les mondes du travail », dossier des *Mondes du travail*, n° 14, mars 2014.

*Si la mobilité des individus est devenue une norme sociale, plusieurs enquêtes récentes portent un regard critique sur cette représentation. À travers l'analyse des déplacements géographiques liés à l'emploi, un récent dossier des Mondes du travail participe de ce travail nécessaire de déconstruction du sens commun en soulignant les relations étroites entre injonction à la mobilité et précarisation du salariat.*

En consacrant un dossier thématique aux mobilités géographiques, la revue *Les Mondes du travail* propose un angle pertinent d'analyse des mobilités : celui du travail. Longtemps objet privilégié des sociologues de l'urbain, des géographes et des urbanistes, la mobilité géographique se voit ainsi utilement intégrée aux paradigmes et enquêtes de terrain de la sociologie du travail et de l'emploi. Cette intégration offre un double intérêt : d'une part, elle contribue à introduire le travail dans l'analyse de la généralisation des déplacements spatiaux dans nos sociétés post-industrielles et, d'autre part, elle contribue à analyser le rôle de la mobilité géographique dans l'évolution des rapports de travail sous ses formes précaires et dans la production de la division internationale du travail. L'apport de ce dossier réside, par ailleurs, dans la mise en lumière, par les enquêtes qualitatives et ethnographiques rassemblées, de dimensions souvent lissées dans les discours ou rendues invisibles par les analyses quantitatives des mobilités : les relations entre légalité et illégalité, entre formalité et informalité, la place de la conflictualité et la mobilisation des collectifs face aux processus de mobilité géographique liés à l'emploi.

### **Une analyse critique de la mobilité à partir du travail**

L'introduction du dossier inscrit les mobilités géographiques dans le débat autour des rapports entre capital et travail, entre espace et société. Alain Maillard rappelle que les sciences sociales emploient de manière expansive la notion de mobilité sous ses acceptions sociale, professionnelle, résidentielle, spatiale, désignant la promotion sociale et le déclassement, les déplacements quotidiens, les déménagements, les migrations, voire les déplacements virtuels. Certains sociologues ou géographes ont dès lors fait de « la notion de mobilité une valeur paradigmatique [...] visant à remplacer les catégories classiques de société, de rapports sociaux de classe, de genre... » (p. 19). Toutefois, si les pratiques de mobilités spatiales se sont à ce point développées et imposées comme norme, c'est qu'elles signalent le développement d'une offre d'infrastructures, de logements et de modes de déplacements qui permettent de développer les choix des individus, mais c'est aussi parce qu'elles découlent du déclin du travail comme statut protecteur, comme vecteur de citoyenneté et organisateur des temporalités de nos sociétés post-industrielles.

C'est bien ce que démontre ce numéro des *Mondes du travail*, en rassemblant des travaux empiriques sur les travailleurs détachés portugais, les chauffeurs de taxis de Yaoundé au Cameroun, les migrants sans papiers d'Afrique de l'Ouest vivant à Paris ou les sidérurgistes du bassin de Longwy. Ce dossier tend ainsi à invalider la réduction de la mobilité à un paradigme individualiste, détaché des logiques territoriales et institutionnelles. Alain Maillard considère à cet égard que cette multitude de mobilités dessine « une économie politique » (p. 23) qui affecte inégalement les groupes sociaux. Les articles de ce numéro viennent ainsi démontrer, à la suite de la sociologie d'Henri Lefebvre ou de la géographie marxiste de David Harvey, combien la (dé)structuration des rapports sociaux localisés produite par la mobilité du capital ne rend pas mécaniquement nos sociétés plus fluides et génère des inégalités sociales traversées par des rapports sociaux de race, de classe et de genre. Ce n'est donc pas un hasard si les quatre enquêtes empiriques présentées dans ce dossier portent sur les classes populaires immigrées ou non immigrées soumises aux délocalisations industrielles, à la dérégulation du marché du travail européen, à la déstabilisation des économies africaines, à la désalarisation et au développement d'une économie aux marges de la légalité. En ce sens, ce numéro participe d'une approche critique de la mobilité, analysée sous l'angle des rapports de domination, approche étayée depuis une décennie par plusieurs travaux de sociologues, géographes et politistes (Borja *et al.* 2013, 2014 ; Desage 2014 ; Fol 2010 ; Ripoll et Tissot 2010)<sup>1</sup>.

### **Travail informel et illégalité : un nouveau regard sur les mobilités**

Après un premier article de Françoise Piotet permettant d'évaluer l'ampleur des mobilités résidentielles et quotidiennes à partir de données quantitatives, l'apport empirique de ce dossier réside dans les quatre enquêtes de terrain présentées. Il repose notamment sur la prise en compte, dans l'analyse de la construction sociale de la mobilité, du jeu avec la légalité et l'informalité, d'ordinaire laissé de côté par les chercheurs.

On retrouve cette préoccupation principalement dans trois articles. Jens Thoemmes apporte une contribution à la question des « travailleurs déplacés » : en prenant appui sur une enquête auprès des ouvriers portugais du bâtiment, il retrace les manières dont la mobilité de ces travailleurs repose à la fois sur une dérégulation du marché du travail, incarnée par la « directive européenne Bolkestein », mais aussi sur le jeu des patrons avec l'illégalité, qui toutes deux détériorent les conditions de travail, de rémunération et de logement de ces travailleurs mobiles. Dans une enquête auprès des chauffeurs de taxis de Yaoundé, Manuel Santiago décrit ces agents de la production de la mobilité urbaine pris dans des espaces et des temporalités pleinement traversés par des rapports sociaux. Palliant le manque de transports publics, les taxis produisent une mobilité urbaine issue de relations hiérarchisées entre les transporteurs, les chauffeurs titulaires et les « mercenaires-apprentis » employés de manière informelle.

Enfin, l'article d'Émeline Zougbedé sur les migrants sans papiers d'Afrique de l'Ouest révèle que dans la migration se jouent dépendances vis-à-vis de la famille et segmentation du marché du travail. L'aspiration familiale à une mobilité sociale ascendante (accéder à un emploi salarié), qui avait présidé au départ vers la France de ces migrants, se heurte à un marché du travail juridiquement et ethniquement segmenté qui les cantonne aux secteurs de la restauration, du nettoyage et du bâtiment. Ici encore, la mobilité des travailleurs et leur subordination est structurée par l'informalité et l'illégalité avec lesquelles jouent les employeurs. Ces articles donnent ainsi à voir l'envers du décor d'une société où la mobilité généralisée est bien loin de favoriser l'intégration et la protection sociale historiquement promues par le salariat.

---

<sup>1</sup> Pour un aperçu des débats sur ces questions, voir également Kaufmann *et al.* 2012.

## Injonction à la mobilité et fragilisation des protections salariales

L'article de Jean-Luc Deshayes rend compte justement de la manière dont les fermetures des usines sidérurgiques et la reconversion du bassin de Longwy ont déstabilisé les institutions du salariat et induit des mobilités professionnelles et géographiques sélectives. Avec l'ampleur et la finesse d'une enquête longitudinale conduite depuis les années 1980, portant sur 500 travailleurs du bassin de Longwy, l'auteur analyse l'évolution de leur rapport à la mobilité. Sa contribution est décisive pour comprendre comment l'incitation à la mobilité géographique est devenue, pour les ouvriers, techniciens et leurs enfants, le symbole et la pratique de la rupture du contrat salarial, du renouvellement des rapports salariaux de domination au profit, cette fois, non plus de la fixation des ouvriers par l'habitat, mais de leur déménagement hors du bassin de Longwy. Les conditions de la mobilité géographique varient selon les niveaux de qualification (ouvriers spécialisés, ouvriers professionnels, agents de maîtrise, techniciens) et produisent ce que les discours institutionnels désignent comme des résistances à la mobilité, qui apparaissent cependant comme autant de « mobilisations » individuelles des salariés pour, certes, éviter une mobilité géographique lointaine mais surtout préserver leur qualification au cours de leur reconversion, éviter le déclassement et le chômage. La mobilisation des parents se traduit une génération plus tard, sous la forme d'une forte mobilité géographique des enfants et de leur mobilisation scolaire, elle-même différenciée selon les niveaux de qualification des parents.

Replaçant la mobilité comme une pratique non autonome du social, ce dossier invite à poursuivre une sociologie critique des acteurs de la production et de la reproduction des mobilités soumises aux mouvements des capitaux. Car dans leur rapport à la mobilité, c'est bien au marché du travail et non plus à un seul employeur ou entreprise que les individus et leurs familles doivent faire face.

### Bibliographie

- Borja, S., Courty, G. et Ramadier, T. (dir.) 2013. « Approches critiques de la mobilité », *Regards sociologiques*, n° 45-46.
- Borja, S., Courty, G. et Ramadier, T. 2014. « Trois mobilités en une seule ? », *EspacesTemps.net*. Consulté le 31 août 2015, URL : [www.espacestems.net/articles/trois-mobilites-en-une-seule](http://www.espacestems.net/articles/trois-mobilites-en-une-seule).
- Desage, F. 2014. « “Bouge de là ?” La mobilité résidentielle comme mot d'ordre », in Fol, S., Miot, Y. et Vignal, C. (dir.), *Mobilités résidentielles, territoires et politiques publiques*, Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, p. 249-255.
- Fol, S. 2010. « Encouragement ou injonction à la mobilité ? », *Revue Projet*, n° 314, p. 52-58.
- Kaufmann, V., Maksim, H., Borja, S., Courty, G. et Ramadier, T. 2012. « La mobilité comme capital ? », *Forum Vies mobiles*. Consulté le 31 août 2015, URL : <http://fr.forumviesmobiles.org/controverses/2012/12/11/mobilite-comme-capital-488>.
- Ripoll, F. et Tissot, S. (dir.). 2010. « Mobilité/autochtonie. Sur la dimension spatiale des ressources sociales », *Regards sociologiques*, n° 40.

**Cécile Vignal** est maître de conférences en sociologie à l'université Lille-1. Membre du CLERSÉ (Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques – UMR 8019, CNRS), ses thèmes de recherche croisent la sociologie du logement, de la famille et des classes populaires. Ses travaux portent sur les mobilités résidentielles et professionnelles des salariés face aux restructurations d'entreprises (en Picardie), sur les pratiques d'organisation quotidiennes à Roubaix (membre du Collectif Rosa Bonheur/ANR Porque), et enfin sur les pratiques d'accès à la propriété et d'auto-réhabilitation du logement dans la métropole lilloise. Elle a co-dirigé, avec Sylvie Fol et Yoan Miot, *Mobilités résidentielles, territoires et politiques publiques* (Presses universitaires du Septentrion, 2014). Elle a récemment publié « Ruptures du travail ouvrier et

ruptures des rapports familiaux à la mobilité » (*Regards sociologiques*, n° 36-37, 2014) et, avec le Collectif Rosa Bonheur, « Comment étudier les classes populaires aujourd'hui ? Une démarche d'ethnographie comparée » (*Espaces et Sociétés*, n° 156-157, 2014).

**Pour citer cet article :**

Cécile Vignal, « Précarisation du travail et injonction à la mobilité : approches critiques », *Métropolitiques*, 18 septembre 2015. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Precarisation-du-travail-et.html>.